



## Association des Retraités et Préretraités Sanofi-Aventis Vitry

Vitry, le 15 janvier 2011

Note VF 11

# Vacances familiales 2011

Cette année la commission vous propose, pour les saisons Printemps – Eté – Automne 2011 les destinations habituelles parmi celles proposées dans les catalogues Touristra, « ASSSE », l'Hôtel « Le Soleil » aux 2-Alpes (celuici ayant été tout récemment entièrement rénové), ou les 5 villages de vacances de l'association « villages AEC », qui proposent plusieurs formules de vacances :

- Pension complète seule
- Pension complète + location de gîtes
- Pension complète et ½ pension

Le descriptif de ces centres ainsi que les tarifs seront consultables au bureau de l'ARPA, dans les catalogues, les jours de la permanence ou éventuellement sur les sites Internet [touristravacances.com](http://touristravacances.com), [www.villages-vacances.eu](http://www.villages-vacances.eu) et [ASSSE.com](http://ASSSE.com) pour ceux qui sont équipés avec Internet.

Les centres de vacances « Léo Lagrange » font maintenant partie du catalogue Touristra.

### Les subventions ARPA :

#### **Pour les destinations « copro » Touristra et pour l'hôtel « Le Soleil :**

- 50 € par semaine et par adhérent (pension complète ou ½ pension)
- 100 € par semaine et par famille (location et gîte)

#### **Pour les destinations proposées par les organismes ASSSE, Villages-AEC et Touristra (hors copro) :**

- 40 € par semaine et par adhérent (pension complète ou ½ pension)
- 80 € par semaine et par famille (location et gîte)

vous pouvez choisir entre :

- Les destinations « TOURISTRA » en France,
- Les destinations « TOURISTRA CLUB 3000 »
- Les locations « TOURISTRA », les destinations « ASSSE » et « Villages AEC » (catalogues consultables au bureau de l'ARPA)
- l'Hôtel « Le Soleil »

NB : les tarifs copro de Touristra sont entièrement consultables au bureau de l'ARPA

Adresse postale : sanofi-aventis recherche & développement - C.R.V.A.  
A.R.P.A. - Vitry  
13, quai Jules Guesde - B.P. 14 - 94 403 Vitry/Seine cedex  
Tél. : 01 46 80 74 99 (répondeur) - Fax : 01 46 82 36 27 - e-mail : [arpa.vitry@wanadoo.fr](mailto:arpa.vitry@wanadoo.fr)

**ATTENTION :→ Toutes les réservations se feront aux permanences que nous tiendrons dans les locaux de l'ARPA – Vitry :**

**les permanences ont lieu le lundi de 9 H30 à 11 H 00**

**60 rue Léon Geffroy (ex-parking Couderc) – Vitry/Seine**

**Les 07 Février – 07 Mars et 11 Avril 2011**

**→ Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez effectuer votre réservation : soit par fax ou par mail avant la date de la permanence, soit par téléphone pendant la permanence. (Bulletin d'inscription ci-joint)**

**Dans ce cas votre réservation ne sera validée qu'après réception de votre courrier de confirmation accompagné de vos arrhes ;**

**Vos délais de réservation :**

**Pour les périodes de vacances scolaires, (tous prestataires):**

**Printemps – Été – Automne : Date limite : Lundi 7 Mars 2011**

**Pour toutes les autres périodes:**

**Date limite : 2 mois avant la date du départ, et au plus tard le 11 Avril 2011.**

**Les conditions restent identiques à celles décrites dans la note VF 10/11 du 10/9/2010.**

**Rappel :**

**les subventions ne pourront être accordées qu'aux adhérents à jour de leur cotisation 2011, et cela pour une durée maximum de 2 semaines par an.**

**Remarque :**

**Nous ne sommes pas en mesure de vous donner les tarifs été de l'Hôtel « Le Soleil » qui seront établis à la mi-janvier et qui pourront vous être communiqués ultérieurement, sur demande de votre part. Ils seront aussi consultables au bureau de l'ARPA.**

**La Commission Vacances familiales :**

**Robert VION, Président – Jeanne THENARD, Jean BETSCHART, Christian NEVEU**